



VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia 2023 1^{ère} édition **RÈGLEMENT DE COURSE**

Version du 28 mars 2023

Organisé par le club Punaruu triathlon le lundi 8 mai 2023

www.punatri.com

Article I. Dispositions générales

Le club *Punaruu triathlon* organise la VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia et le VODAFONE Aquathlon le *lundi 8 mai 2023* au parc Vairai sur la commune de Punaauia, sous l'égide de la FTTRI.

Avant tout, le SwimRun est une épreuve basée sur le partage, la convivialité et l'esprit d'équipe. La course en binôme est la clé de voûte de ce sport. Courir en équipe confronte chacun et chacune non seulement avec ses propres limites, mais aussi celles du partenaire. La notion d'entraide devient alors essentielle. La course se fait sans assistance. Il est interdit de recevoir de l'aide matérielle ou humaine extérieure à l'organisation. Tout le matériel utile à la natation doit être porté lors de la course à pied, et vice versa.

La VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia / VODAFONE Aquathlon est un évènement placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs selon la réglementation sportive de la FTTRI disponible sur <https://www.tahititriathlon.pf>

Article II. Avertissements

Tout compétiteur qui participe à cette compétition est censé connaître le présent règlement et tous ses amendements. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions par le seul fait de son inscription. Il est de sa responsabilité de vérifier jusqu'au jour de la course si des évolutions ou amendements y ont été apportés.

Dans le cas d'un jugement dont le contenu n'est pas couvert dans le règlement ou par les réglementations de la fédération, la décision du Directeur de la course sera finale.

La responsabilité des organisateurs ne sera pas engagée en cas d'accident ou de vol durant l'épreuve. En prenant part à la course, chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement. Il renonce à toute action juridique contre les organisateurs en cas d'accident, quelles que soient les causes de ce dernier.

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels et protections qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de proposer un parcours de repli. En cas d'annulation de toute ou partie de l'évènement indépendant de la volonté de l'organisateur (conditions météorologiques, pandémie, décision des autorités administratives), aucun remboursement ne pourra être effectué.

Cependant le club AS Tamarii Punaruu Triathlon, organisateur de l'évènement, essaiera toujours de proposer une solution équitable.

Il s'agit d'une compétition en milieu urbain, vous devez donc respecter le code de la route et faire attention aux automobilistes, cyclistes, piétons...

DROIT À L'IMAGE :

En s'inscrivant, le participant consent à ce que le club AS Tamarii Punaruu Triathlon utilise les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de diffusions promotionnelles et publicitaires et ce sans limite de temps. La finalité est la promotion de l'évènement et du club au travers des communications externes, commerciales et publicitaires, sur Internet, réseaux sociaux ou médias traditionnels.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et, lorsque celle-ci y renvoie expressément, au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant
- Du droit à la portabilité de vos données
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports sur lesquels les images peuvent être diffusées.
- Du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement. Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à info@punatri.com.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

- Contacter l'organisation à l'adresse suivante info@punatri.com,
- Consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>.

Les professionnels audiovisuels doivent obtenir leur accréditation auprès des organisateurs. Aucune image, ou film vidéo ne pourra être commercialisé auprès de partenaires privées ou de chaînes télévisées de quelque nature que ce soit sans l'accord du club AS Tamarii Punaruu Triathlon.

PROPRIÉTÉ - COPYRIGHT

Les caractéristiques de la course, les parcours, points de ravitaillement et organisation, sont la propriété intellectuelle du Club AS Tamarii Punaruu Triathlon. Aucune reproduction ou utilisation ne pourra se faire sans l'accord express des entités propriétaires.

CESSION DU DOSSARD

- Il est expressément indiqué que les athlètes participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.
- La cession du dossard est strictement interdite. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.
- En cas d'accident, le cédant et le repreneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.
- Le mandataire de la gestion des inscriptions pour le compte d'un groupe est tenu d'informer les participants du contenu du règlement de la course, de l'interdiction de cession du dossard et pourra éventuellement, en cas d'accident, voir sa responsabilité recherchée.
- Il est strictement interdit de courir sans dossard/marquage et tout contrevenant sera éventuellement susceptible d'engager sa responsabilité. L'organisation ne saurait être tenue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

REMISE DU DOSSARD/MARQUAGE

Pour les épreuves d'aquathlon, un dossard sera fourni par l'organisation, le concurrent devra obligatoirement utiliser une ceinture porte dossard avec le dossard devant pendant la course à pied (sauf pour la course 6-8ans).

Pour la VODAFONE SWIMRUN RACE format S, le marquage au feutre sur les bras et les jambes fera office de dossard. Les deux participants de la VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia doivent être présents ensemble au moment du marquage pour valider leur émargement.

La présentation d'une pièce d'identité (sur téléphone ou photocopie) pour chaque athlète est obligatoire

Article III. Les épreuves

Ouvert aux licencié(e)s et non-licencié(e)s :

- VODAFONE Aquathlon 6-8 ans -> 50m de natation, 500m de course à pied
- VODAFONE Aquathlon 9-11* ans -> 150m de natation, 1km de course à pied
- VODAFONE Aquathlon XS -> 500m de natation, 2,5km de course à pied
- La VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia **format S** est ouvert à tous les compétiteurs, femmes et hommes, âgé(e)s de 16 ans dans l'année 2023 (né(e)s avant le 31 décembre 2007) ou plus. Les mineurs doivent être licenciés à la FTTRI. Pour les athlètes mineurs le jour de la course, une autorisation parentale sera requise à l'inscription.

* les enfants ayant 12 ans en 2023 (nés en 2011) sont autorisés à faire la course 9-11 ans mais n'auront pas la possibilité de concourir pour le podium

Un certificat médical (moins d'un an) attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives en compétition est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018.

Le marquage ou retrait du dossard est subordonné au fait que le dossier du participant créé lors de l'inscription en ligne soit payé et complet avec les pièces justificatives obligatoires valides. Le jour de la compétition, les inscriptions non payées ou incomplètes (CM invalide, auto-questionnaire manquant) ne seront pas prises en compte. Aucun remboursement ne sera possible dans ce cas.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement depuis le site www.punatri.com

La VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia format S est limitée à **100 équipes maximum**

La date limite est le 4 mai 2023 à 8h00 (Heure locale Tahiti), sauf si les quotas sont atteints.

Majoration du tarif à partir du 28 avril 2023 à 8h00.

Pour la VODAFONE SWIMRUN RACE, les changements de binôme justifiés sont autorisés avant la clôture officielle des inscriptions (ex : blessure d'un des compétiteurs...). Pour changer de binôme, il suffit d'envoyer un mail aux organisateurs à info@punatri.com.

Après la validation de l'inscription (dossier complet et paiement), aucune demande d'annulation et de remboursement ne sera pris en compte

TARIFS

a- Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-4)	Engagement le jour de la compétition
Aquathlon 6-8 ans (ind)	1 000 xpf	1 500 xpf	Pas d'engagement le jour de la compétition
Aquathlon 9-11* ans (ind)			
Aquathlon XS (ind)	2 000 xpf	2 500 xpf	
SwimRun	3 000 xpf/personne	4 000 xpf/personne	

* les enfants ayant 12 ans en 2023 (nés en 2011) sont autorisés à faire la course 9-11 ans mais n'auront pas la possibilité de concourir pour le podium

b- Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale 2022) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions		Droit d'engagement entre (J-10 à J-4)		Engagement le jour de la compétition
Aquathlon 6-8 ans (ind)	1 000 xpf	+250 xpf de licence journée	1 500 xpf	+250 xpf de licence journée	Pas d'engagement le jour de la compétition
Aquathlon 9-11* ans (ind)					
Aquathlon XS (ind)	2 000 xpf	+1000xpf de licence journée	2 500 xpf	+1000 xpf de licence journée	
SwimRun	3 000 xpf/personne		4 000 xpf/personne		

* Les enfants ayant 12 ans en 2023 (nés en 2011) sont autorisés à faire la course 9-11 ans mais n'auront pas la possibilité de concourir pour le podium

CERTIFICAT MEDICAL

Pour les non-licenciés à la Fédération Tahitienne de Triathlon, il est obligatoire de fournir un certificat médical avec la mention « **non-contre-indication à la pratique du sport en compétition** ». La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de 50 ans et plus.

Article IV. Programme

Les distances et horaires prévisionnels inscrits au présent règlement sont à titre indicatif et peuvent être modifiés par le comité de course à tout moment pour le bon déroulement des compétitions.

Lieu Parc Vairai, Punaauia

6h30	Début d'émargement pour toutes les courses jusqu'à 20min avant l'épreuve
7h40	Fermeture de l'émargement de la VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia format S
7h45	Briefing de la VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia format S
8h00	Départ de l'épreuve VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia format S
10h10	Ouverture du parc à chaussure VODAFONE Aquathlon
10h20	Fermeture du parc à chaussure et Briefing des courses VODAFONE Aquathlon
10h30	Départ de l'épreuve VODAFONE Aquathlon 6-8 ans
10h45	Départ de l'épreuve VODAFONE Aquathlon 9-11 ans
11h00	Départ de l'épreuve VODAFONE Aquathlon XS
11h30	Remise des médailles et tirage au sort

Le briefing de course est obligatoire. Il fournit des informations importantes pour le bon déroulement des courses.

La VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia propose une épreuve réservée aux personnes entraînées, présentant une bonne condition physique. Les courses se déroulent en une seule étape en binôme, au rythme de chacun, prenant en compte la barrière horaire (Cut-Off) de 2h au niveau de la montée la côte de Outumaoro (vers Lycée Saint Joseph de Punaauia).

Les équipes n'ayant pas passé ce point de contrôle après 2h de course seront pointées et mis hors course. Les équipes devront rejoindre le parc Vairai par leurs propres moyens ou accompagnés des officiels de course si disponibles.

Les équipes qui ne respecteraient pas ce point du règlement (ex : forcer le passage) se verront disqualifiées automatiquement. Les équipes mises hors course (cut-off) ou disqualifiées ne seront plus sous la responsabilité de l'organisation.

Les parcours, distances et horaires définis dans le présent règlement sont donnés à titre indicatif, et seront susceptibles d'être modifiés à tout moment.

Dans certains cas particuliers et motivés ou en cas de force majeure ou toutes autres circonstances ne garantissant pas la sécurité des athlètes, le comité de course ou l'arbitre principal peut supprimer, ajouter ou modifier les barrières horaires (cut-off), et ce en cours de déroulement de l'épreuve.

Article V. Les Parcours

VODAFONE Aquathlons



Parcours enfant :

Natation

6-8 ans : 50m en 1 boucle

9-11 ans : 150m en 1 boucle

Course à pied

6-8 ans : 500m en 1 boucle

9-11 ans : 1km en 2 boucles (1 chouchou *)



Parcours XS :

Natation

XS : 500m en 1 boucle

Course à pied

XS : 2,5km en 3 boucles (2 chouchous *)

VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia format S

Le départ et l'arrivée se feront au Parc Vairai

Parcours complet :

- Swim 1 Départ par une boucle Vairai 500m
- Run 1 Vairai – Vaipoopoo 2400m
- Swim 2 Vaipoopoo – 3 pontons 520m
- Run 2 3 pontons – Passerelle 3P – montée Outumaoro - Passerelle Carrefour – Interconti **6200m**
- Swim 3 Interconti – Vairai **1200m**
- Run 3 Vairai 750m Arrivée

TOTAL 11.570 km

TOTAL SWIM 2.220 km

TOTAL RUN 9.350 km

Parcours complet :



Run 1
2400m vers
Vaipoopoo

Run 2
6200m vers
Intercontinental

Run 3
750m parc Vairai

R Ravitaillement

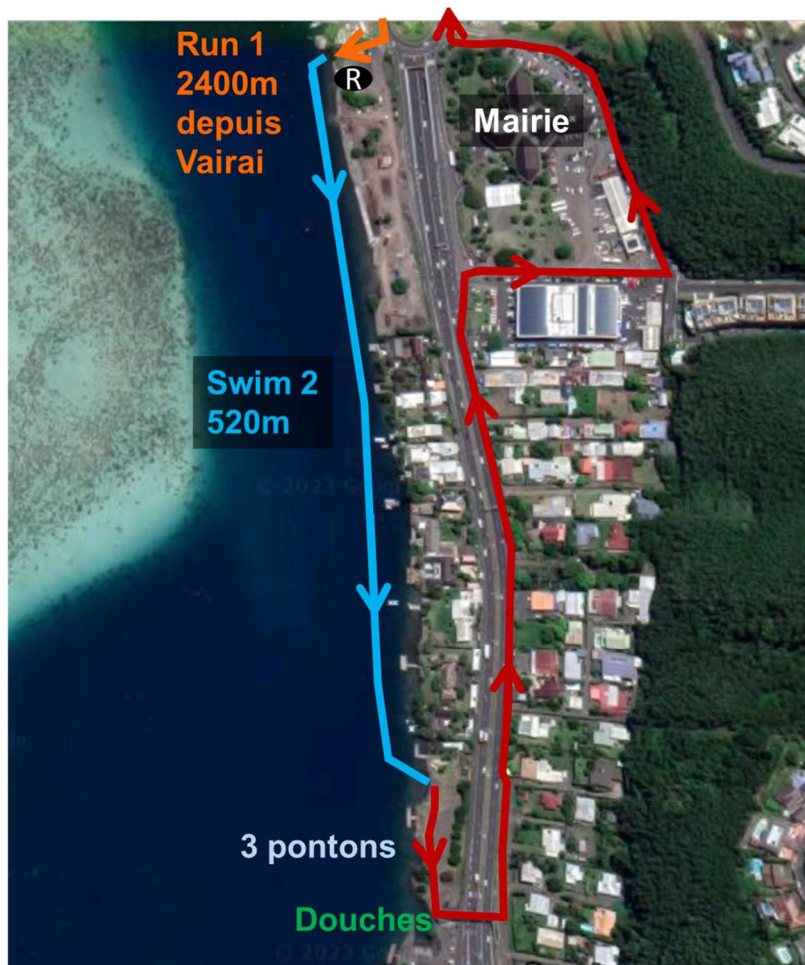
Zoom 1, parc Vairai



Plan du parc Vairai pour la VODAFONE SWIMRUN RACE de PUNAAUIA 2023

Remarques : Lors du Swim 1, les longues (leachs) ne sont pas autorisées.

Zoom 2, Vaipoopoo - 3 pontons - mairie de Punaauia

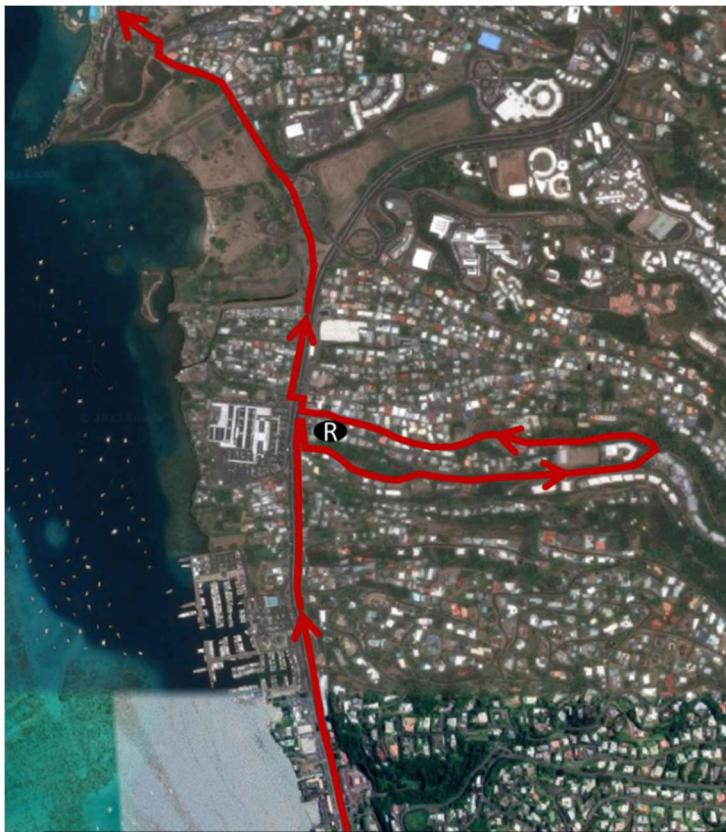


Run 2 6200m vers Intercontinental en passant par - derrière la mairie de Punaauia - le lycée saint Joseph de Punaauia

(R) Ravitaillement

Remarques : Faire attention à l'entrée dans l'eau à Vaipoopoo, la pente est glissante

Zoom 3, Outumaoro



Run 2
6200m vers
Intercontinental
En passant par le
lycée saint Joseph
de Punaauia

R Ravitaillement

Zoom 4, Hôtel Intercontinental



Swim 3
1200m
vers parc Vairai

Run 2
6200m vers
Intercontinental

R Ravitaillement

Google

Remarques :

- **Lors de la première section natation, les longes ne doivent pas être utilisées.**
- Les parties CAP sont en milieu urbain, attention aux traversées, restez sur la droite et les trottoirs, éviter les dépassement dangereux
- Sur la fin du Run2 vers l'Hôtel Intercontinental, comme il y a des voitures sur le trottoir, il faut courir sur la piste cyclable, donc encore une fois, attention aux voitures et vélos qui arrivent en face.
- Faire attention à l'entrée dans l'eau à l'Hôtel Intercontinental, les marches sont glissantes
- Il est interdit de nager sous les pilotis
- Il est interdit d'encourager les athlètes dans l'Hôtel Intercontinental

ARBITRAGE

L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide de la réglementation sportive de la FTTri. Les participants s'engagent à respecter cette réglementation et les arbitres sous peine de disqualification.

SECURITE

Sur l'ensemble de l'épreuve la sécurité sera assurée par une équipe de Médecins et Secouristes (FPPC), Sapeurs-Pompiers et Agents de la Commune de Punaauia. Ils seront équipés de bateaux, de véhicules d'intervention et d'ambulances. Plusieurs points de ravitaillement seront installés sur le parcours.

Pour des questions de sécurité, aucun type de périphérique audio n'est autorisé pendant la compétition (casques audio, écouteurs bluetooth, ...). Il est également interdit de transporter une caméra vidéo.

RESPECT DES PARCOURS

Prendre un raccourci et/ou couper un lacet de sentier ou d'une trajectoire n'est pas autorisé et peut entraîner la disqualification. Un concurrent/une équipe est tenue de rester sur les sentiers désignés qui sont marqués et/ou précisés comme parcours. Il incombe aux athlètes de connaître le parcours désigné. L'absence de marquage sur le parcours ne constitue pas une excuse pour avoir pris un raccourci. Des antennes et points de contrôles sont placés le long du parcours et permettront de s'assurer du respect du parcours par toutes les concurrents.

Pour la VODAFONE SWIMRUN RACE, les **swimrunners doivent passer tous les points de contrôle et la ligne d'arrivée ensemble.**

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition, des zones de propreté sont dédiées aux éventuels petits déchets. Le non-respect de l'environnement pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

Tout manquement au règlement ainsi que toute attitude antisportive constatée par le directeur de course ou un des contrôles humains entraîne la disqualification (mise hors course définitive).

Tout abandon en cours d'épreuve, pour quelque raison que ce soit, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation (contrôle humain et/ou équipe médicale et/ou ravitaillement). Toute équipe ayant abandonné ou ayant été déclaré hors course doit transmettre son numéro de dossard aux organisateurs afin de la retirer du classement final.

Tout concurrent coupant une bouée ou passant sous les pilotis devra retourner en arrière pour effectuer le parcours en conformité. Dans le cas où l'équipe ne pourrait respecter cette règle ou s'y refuserait la disqualification sera prononcée.

DISTANCES MAXIMALES ENTRE DEUX EQUIPIERS

Pour la VODAFONE SWIMRUN RACE, les distances maximales autorisées entre les 2 équipiers sont de 50m sur terre et de 10m dans l'eau. Un arbitre pourra arrêter le premier équipier et le faire attendre son co-équipier si la distance entre les deux est jugée trop importante. Ceci constituera un avertissement. En cas de récidive, le non-respect de cette consigne sera un motif de disqualification de l'équipe.

DEPASSEMENT

Pour la VODAFONE SWIMRUN RACE, les équipes se faisant dépasser doivent céder le passage aux équipes les rattrapant. Les athlètes doivent annoncer leur intention de dépassement de vive voix. Il est de la responsabilité de l'équipe la plus rapide de dépasser en toute sécurité. **Les athlètes plus lents doivent céder le passage aux athlètes les dépassant à la**

première demande, en se serrant sur la droite quand c'est possible. Dans l'éventualité où deux équipes essaient de prendre la tête, les premiers athlètes n'ont pas à céder leurs positions à leur poursuivant. Toutefois, une équipe ne peut pas interférer en bloquant le passage ou empêcher de toute autre manière la progression d'une autre équipe.

RAVITAILLEMENTS

Pour la VODAFONE SWIMRUN RACE, des points de ravitaillements seront déployés le long du parcours. Ils sont indiqués sur les cartes des différents parcours et au briefing.

Les ravitaillements hors zones ne sont pas autorisés. Il est interdit de déposer des ravitaillements sauvages le long du parcours (nourriture, eau, matériel, chaussures, ...) ou de se faire assister par une personne extérieure à la course sur la totalité du parcours (y compris sur les stands de ravitaillement).

Un ravitaillement après l'arrivée sera proposé à tous les concurrents.

ZONES DE PROPETE

Des zones de propreté ou drop zone seront installées au niveau des postes de ravitaillements. Vous pourrez jeter vos débris plastiques, gels, ... **uniquement dans ces zones dédiées.** Elles seront balisées et délimitées. Les athlètes surpris par un bénévole, un aiguilleur, ou un secouriste en train de jeter volontairement un débris sur le parcours seront disqualifiés. La protection de l'environnement et la gestion écoresponsable de nos événements sont une des priorités absolues de notre club. Tout concurrent surpris à abandonner du matériel ou déchets volontairement sur le parcours sera mis hors course et ne pourra plus participer à aucun futur événement organisé par le club AS Tamarii Punaruu Triathlon.

ASSISTANCE

Aucune assistance, ni accompagnement ne sont autorisés durant la course, tout au long du parcours. Toutefois pour la VODAFONE SWIMRUN RACE, une entre-aide limitée de la part d'une autre équipe est tolérée.

Toute assistance ou accompagnement par des personnes extérieures à l'épreuve sont interdits et entraîneraient une disqualification.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE / CONTRÔLE DES ÉQUIPEMENTS :

Pour la VODAFONE SWIMRUN RACE, le matériel que possède chaque swimrunner doit être conservé sur la totalité du parcours. Des contrôles inopinés du matériel pourront par ailleurs être effectués par l'organisation à tout moment de l'épreuve. Si une équipe ne parvient pas à amener tout son équipement jusqu'à la ligne d'arrivée, elle sera disqualifiée.

Les organisateurs procéderont aux vérifications d'usage et au contrôle systématique de chaque équipe avant le départ. Les concurrents qui ne sont pas en conformité au regard du matériel obligatoire ne seront pas autorisés à prendre le départ. L'équipe complète sera disqualifiée.

Matériel obligatoire par athlète :

- Chaussures de sport

Matériel autorisé / conseillé :

- Plaquettes de main pour la natation
- Flotteur(s) d'une taille inférieure à 40x30x20cm (type pull buoy). L'ensemble des flotteurs utilisés par l'athlète sera validé en tenant dans une boîte aux dimensions 40x30x20cm pour vérifier s'ils respectent les normes du règlement.
- Lunettes de natation
- Des gels / barres / flasques : Tout ce matériel devra porter votre numéro de dossard inscrit au marqueur indélébile et transporté sur vous.
- Un dispositif de liaison entre les équipiers (type longe de traction), qui doit être largable et de longueur maximale de 4m.
- Une casquette souple à glisser dans la combinaison ou dans l'élastique du pool-buoy lors de la natation

Matériel interdit :

Les palmes, tuba, matériel motorisé, appareillage gonflable, flotteur dépassant les dimensions de 40x30x20cm sont interdits.

TENUES

Les combinaisons sont autorisées si la température de l'eau mesurée le jour avant l'événement et confirmée le jour de l'événement est inférieure à 22°, ce qui est quasi impossible en Polynésie aux îles du Vent. Le port d'une sur-tenu aidant à la flottaison est interdit, à l'exception d'une « speed suit ». Seul le port du maillot de bain ou d'une tri fonction est autorisé.

Les tenues ne doivent pas masquer le numéro marqué au feutre sur les bras et les jambes.

CAS DES ABANDONS

En cas d'abandon, le concurrent est automatiquement mis hors course et doit signaler son abandon au poste de contrôle le plus proche.

Pour la VODAFONE SWIMRUN RACE, un participant dont le binôme abandonne doit également abandonner pour des questions de sécurité. Il est interdit de continuer seul sans son binôme.

COMITÉ DE COURSES

Il se compose du directeur de course, du président de l'association AS Tamarii Punaruu Triathlon ou de son représentant, de l'arbitre principal de l'épreuve et de toute personne choisie pour ses compétences par le directeur de course. Le comité de course est habilité à prendre toutes décisions pour le bon déroulement des épreuves, et à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de l'épreuve sur toutes les réclamations formulées durant l'épreuve. Les décisions sont sans appel.

Article VI. Sécurité / assistance

En cas de besoin/aide sur les sections de nage en eau libre, les participants devront lever un bras pour signaler leur demande d'aide aux personnes responsables de la sécurité aquatique situées sur le parcours.

L'athlète est le premier maillon de la sécurité et s'engage à prendre les précautions d'usage sur la route et dans l'eau. En cas d'accident d'un concurrent, chaque participant s'engage à lui porter secours et à contacter le plus rapidement possible le PC course ou un membre de l'organisation. Si les conditions météo, la force du courant, l'état physique, le niveau de nage requis ou le mauvais comportement d'un concurrent l'exigent, les serre-files, l'équipe médicale, les arbitres et/ou le comité de course à tout pouvoir pour contraindre un concurrent à l'abandon. Dans ce cas, pour la VODAFONE SWIMRUN RACE, l'équipe complète est mise hors course.

En cas d'abandon de sa propre initiative, l'athlète doit prévenir un poste de contrôle. Si un athlète décidait d'abandonner sans prévenir de son abandon, et que l'organisation procède à des recherches, des poursuites judiciaires pourront être engagées à son encontre pour le remboursement des frais occasionnés. Une équipe médicale sera présente au départ et à l'arrivée des épreuves.

Article VII. Pénalités

Des contrôles seront effectués le long du parcours (des athlètes de l'organisation seront parmi les participants). Tout concurrent surpris en flagrant délit de fraude sera mis hors course.

- Absence d'un équipement obligatoire durant la course => disqualification
- Non-respect du parcours => disqualification
- Comportement dangereux, antisportif ou utilisation d'un langage abusif => disqualification
- Refus de se faire examiner par l'équipe médicale durant l'épreuve => disqualification
- Assistance technique extérieure => disqualification
- Pointage au-delà de l'heure de fermeture d'un poste de contrôle (Cut-off) => mise hors course
- Abandon de matériel ou déchets (gels, barres, chambre à air, ...) => disqualification pour cette course et pour les futures épreuves organisées par le club AS Tamarii Punaruu Triathlon.

Les courses sont soumises à un arbitrage fédéral selon les niveaux ci-après :

- **Avertissement verbal / coup de sifflet** : La faute est sur le point d'être commise
- **Carton jaune** : Infligé par suite d'un manquement à certaines règles. Il correspond à un avertissement et est surtout utilisé pour remettre en conformité l'athlète. Le plus souvent il est signifié par un "stop & go" :

l'arbitre annonce "stop" et présente la raison de la sanction. Puis il prononce "go" signifiant que l'athlète peut repartir quand ce dernier a rectifié le tir.

- **Carton rouge** : La faute ne peut être corrigée - Transgression évidente - Refus de se conformer aux injonctions de l'arbitre = Disqualification

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L. 230-1 et suivants du Code du Sport. Des contrôles inopinés pourraient avoir lieu.

Article VIII. Récompenses

Seront récompensés sur les podiums

- 1- VODAFONE Aquathlon 6-8 ans Scratch filles / Scratch garçons
- 2- VODAFONE Aquathlon 9-11 ans Scratch filles / Scratch garçons (attention pas de podium pour les 12ans)
- 3- VODAFONE Aquathlon XS Scratch filles / Scratch garçons et Podium benjamine/Podium benjamin
- 4- VODAFONE SWIMRUN RACE de Punaauia format S :
 - o Les 3 premières équipes femmes du classement scratch,
 - o Les 3 premières équipes hommes du classement scratch,
 - o Les 3 premières équipes mixtes du classement scratch,